

Projet Enllaç EFA 136/09

Les Vies Vertes en l'actualitat

Les Vies Vertes en l'actualitat



Socis



Cofinancjadors



Le Projet :

Durée : Du 01/04/2010 au 31/03/2013

Budget : 1.654.775,00 dont FEDER : 1 075.604,00

partenaires		FEDER	Cofinancement public	Autofinancement	Budget total
Consorti Vies verdes de Girona	Chef de File	616 184,00	241 791,00	90 000,00	947 975,00
Conseil général des PO		423 677,00		228 134,00	651 811,00
Pays Pyrénées-méditerranée		35 743,00		19 246,00	54 989,30
Total		1 075 604	241 791,00	337 380,00	1 654 775,00

Historique en bref:

Novembre 2004 -Etude de faisabilité d'un itinéraire cyclable

5 Mai 2006 SanT Joan des Abadesses –

participant :

Ministère de la jeunesse et Sport- Chargée de Mission Voie Vertes

Direction départementale de la jeunesse et sport – Marc MOULIN

Directeur office de tourisme à vocation de Pôle – JL Gousien

Entreprise de prestation VTTT – LE YAOUNQ

Consorti vies Vertes

Journée d'échange pour la future interconnexion des Voies vertes Catalogne Nord et catalogne Sud

Février 2008 : reprise de contact avec le consorti et décision de monter le projet transfrontalier

Date ? -Le CG accepte de prendre la maîtrise d'ouvrage

Le Pays étant à l'origine du projet et ayant une forte expérience en gestion de projets européens s'était naturellement positionné en tant que chef de file, mais le Consorti ayant la part la plus importante en investissement demande à être chef de file ce qui est accepté par les partenaires.

Objectif : Il s'agit d'un projet « vertébrateur » car il permet la connexion des voies vertes de part et d'autres de la frontière. Il crée un maillage territorial de mode de circulation doux qui va permettre, au delà d'une offre touristique originale, de développer des nouvelles formes d'économies durables dans des territoires fragiles et en déshérence, de recréer le lien social entre les villages et de réactiver le bassin de vie transfrontalier.

Les actions en bref :

- raccordement aménagements ponctuels et création de certains tronçons pour raccorder les voies vertes existantes entres elles et réaliser des boucles de circulation en transfrontalier.
- signalisation
- site web
- promotion commune – réseaux européen - objectif proposer un produit touristique durable.

Projets annexes valorisés par le projet Voies vertes et inversement:

- valorisation de certains sites patrimoniaux (Panissars),
- Aménagements annexes, aires de repos sites paysagers...
- ATE II – itinéraire le long de la Vallée du Tech
- PAHT – connexion avec la Vall de Camprodon via le Col d'Ares
- ...

Les besoins du territoire en lien avec le projet transfrontalier :

- Développer le tourisme durable, à travers la valorisation économique des richesses patrimoniales, naturelles et culturelles, du territoire (utiliser l'image des Pyrénées, de l'identité culturelle catalane, de la spécificité méditerranéenne du territoire)
- Promotion commune à l'extérieur
- Protéger et gérer les ressources environnementales dans une logique durable en limitant les effets négatifs de l'action de l'homme.

- Continuer à effacer l'effet frontière en exploitant la complémentarité, les démarches conjointes la mise en synergie de projets structurants (maillage)
- et une connaissance mutuelle approfondie.

Le projet de développement du Pays Pyrénées-Méditerranée repose essentiellement sur une complémentarité entre le littoral et le pays de l'intérieur. Ce projet, par son caractère structurant mais également transversal (préservation de l'environnement, valorisation du patrimoine culturel, valorisation économique, lien social...) constitue un axe majeur de développement durable du territoire.

L'économie touristique n'est pas égale dans le territoire. En effet, la partie haute de la vallée connaît un développement difficile. Aussi, l'un des enjeux pour le bassin réside dans la solidarité territoriale entre le Haut et le Bas de la vallée. Cette solidarité s'exprime aujourd'hui par le projet Voies Vertes (plus de 100Km) à l'initiative du Pays Pyrénées Méditerranée et dont le Conseil Général est maître d'ouvrage, entre Arles-sur-Tech et Argelès-sur-Mer avec deux connexions transfrontalières via les Cluses /La Jonquera et via Prats-de-Mollo/Sant Joan des Abbadesses grâce à une signalétique routière. Ce projet permettra de créer un véritable maillage territorial des déplacements doux, cyclable et pédestre, en s'appuyant sur le site VTT Labellisé d'Arles-sur-Tech et les nombreux circuits de randonnées inscrits au PDIPR.

De façon indirecte ce projet permet de soutenir le développement durable du territoire et d'envisager la création de nouvelles économies (les services annexes aux Voies vertes, nouveaux produits touristiques...et soutient et développement d'une micro économie locale artisanat, productions locales etc...) en relation avec ce maillage de circuits voie vertes et cyclables

Ce projet s'inscrit dans la stratégie territoriale du Pays Pyrénées-Méditerranée qui repose sur un document d'orientation : la charte de développement et la définition d'une nouvelle stratégie pour 2007/2013. Parmi les axes stratégiques, la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Tourisme ainsi que le développement de projets transfrontaliers.

Par ailleurs le projet est en lien avec la candidature Leader 2007-2013 du Pays Pyrénées-Méditerranée dont le thème fédérateur est « la Valorisation économique des ressources patrimoniales du territoire » Un des dispositif permet de financer les équipements des voies de déplacements doux et d'autres finances des projets à visée tourisme durable.

le Pays Pyrénées-méditerranée a signé une convention territoriale dans le cadre du volet territorial du Contrat de Plan Etat Région 2007-2013. La thématique prioritaire retenu par l'ensemble des partenaires est la création de la Voie Verte Littoral Vallespir.

A travers le projet Atelier transfrontalier de l'eau il est envisagé de travailler sur des itinéraires le long des berges et sur la valorisation de patrimoines fluviaux. Ces actions apportent une valeur ajoutée au projet de voie verte en terme d'amélioration des paysages et du patrimoine.

Ce projet est aussi en lien avec la labellisation du Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier des Vallées Catalanes du Tech et du Ter, car il est envisagé de connecter les voies vertes de la Vall de Camprodon via le Col d'Arres.

Un projet hautement structurant pour le territoire et vecteur d'un développement économique durable

Le développement du tourisme rural, comme réponse à la diversification de l'offre et à la répartition des flux touristiques, correspond à un des axes forts de la Charte de territoire du Pays Pyrénées- Méditerranée. Cette dynamique s'inscrit également dans les tendances actuelles, avec une clientèle citadine gourmande de ruralité et disposant de temps pour des séjours courts de proximité. Les clients de ce nouveau tourisme « n'achètent à priori ni du soleil, ni une destination exotique ou prestigieuse, ni essentiellement une activité particulière, mais une relation avec un environnement dit « naturel » et avec les différents prestataires et particuliers qu'ils ont l'occasion de rencontrer lors d'un séjour en milieu rural ». Leurs motivations sont, pour 80% des réponses aux enquêtes, la culture, l'histoire et l'architecture de caractère ; pour 60%, la gastronomie et l'œnologie ; pour 40%, les activités de pleine nature. Leurs attentes concernent la découverte de la nature, des savoir-faire anciens ou modernisés. et la convivialité, dans les villages ou les intérieurs traditionnels.

Le Pays Pyrénées-Méditerranée, déjà reconnu pour l'intérêt qu'il porte à la santé, aux loisirs et aux sports de pleine nature ou encore pour sa politique en faveur de la maîtrise de la consommation d'énergies, dispose d'un réseau extrêmement dense d'itinéraires à adapter à la pratique du vélo en toute sécurité. Depuis quelques années, le Pays a engagé un certain nombre d'actions qui ont permis de créer un réseau de sentiers de randonnée ou de VTT sur l'ensemble du territoire du haut Vallespir et des Aspres (labellisées Pôle d'Excellence Rurale).

La réalisation de l'axe structurant « Albères / Vallespir » **permettra d'assurer un véritable maillage territorial**. La Voie verte en Pays Pyrénées-Méditerranée associe un grand pôle touristique, Argelès-sur-Mer, à l'axe thermal Vallespir, comptant notamment la première station thermale du massif Pyrénéen. Ce projet, fort des expériences existantes au plan national, et européen, doit être considéré comme une opération exemplaire reliant, outre les Pyrénées à la Méditerranée, les Réserves Naturelles de Prats-de-Mollo – La-Preste et celle d'Argelès-sur-Mer, le Mas Larrieu, zone de contact entre terre et mer.

Sa conception et son objectif touristique-économique prennent en compte un volet social et éducatif en raison des complexes scolaires concernés et des centres d'intérêts vitaux pour la vie même du milieu rural (commerces, administrations, marchés, etc.)

Le territoire traversé se singularise par son patrimoine, son vignoble, son agriculture et un ensemble de sites touristiques remarquables répartis sur les deux entités Albères et Vallespir.

Il s'agit d'une opération permettant à la fois de palier à la saturation du réseau routier local durant la période estivale (RN9, RD618) et de lutter efficacement contre la pollution qu'elle génère, de promouvoir les modes doux de déplacements, améliorant ainsi le cadre de vie des populations locales tout en générant un

véritable levier de développement économique, répondant ainsi aux trois piliers du Développement Durable.

Un rôle d'artère touristique et aspect social avec une valeur ajoutée transfrontalière :

- Allongement de la saison touristique par une offre qualitative et professionnelle,
- Démultiplication du contenu de l'offre (tourisme balnéaire, tourisme vert et de santé, ... etc.),
- Stimulation de la demande touristique,
- Développement de l'activité économique touristique par une fréquentation de proximité,
- Mise en valeur du patrimoine naturel, intégrant un plan d'interprétation du paysage,
- Aménagements paysagers et découvertes patrimoniales,
- Création de manifestations à caractère évènementiel autour de la voie verte,
- Mise en œuvre d'une politique favorisant les investissements publics ou privés par l'introduction de nouvelles activités de loisir, l'implantation d'entreprises, aménagements communaux (aire de pique-nique, de repos) en résumé, favoriser une offre de services,
- La participation à la protection environnementale et patrimoniale du Tech par un projet de développement touristique durable,
- Promotion de modes de transport doux.